

OUGANDA

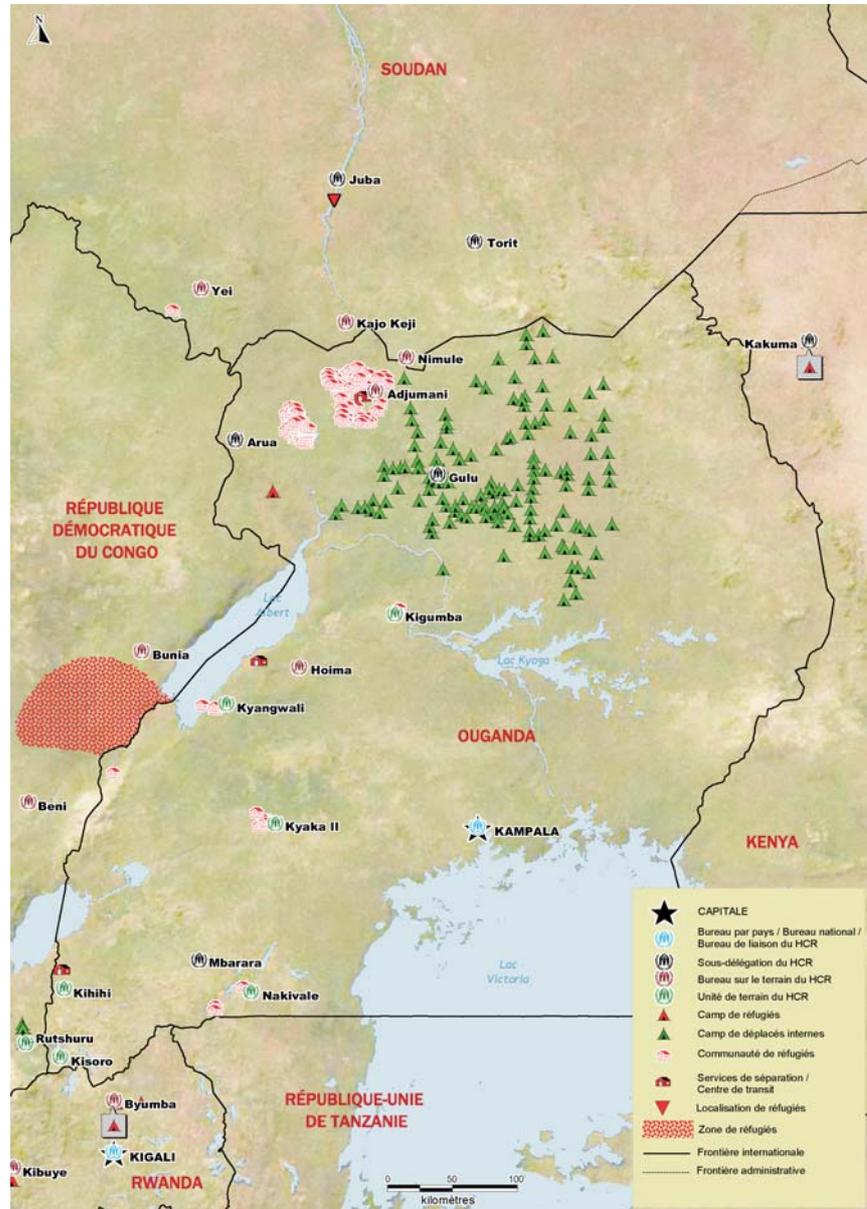
Faits marquants

- Le HCR est venu en aide à quelque 153 000 réfugiés vivant dans 11 zones d'installation, dont près de 16 500 nouveaux arrivants en provenance de la République démocratique du Congo (RDC).
- Quelque 94 000 réfugiés soudanais ont été rapatriés avec l'assistance du HCR.
- Le Programme de renforcement des moyens d'existence et de réhabilitation post-rapatriement a été lancé dans des zones qui ont accueilli des réfugiés.
- Le HCR a joué un rôle essentiel dans la protection de quelque 942 000 déplacés internes, l'assistance en leur faveur, et leur retour vers leurs localités d'origine.
- Avec le concours du HCR, le Gouvernement a fourni des papiers à quelque 27 000 réfugiés urbains.

Environnement opérationnel

L'Ouganda a continué de bénéficier d'une relative stabilité politique. Cependant, il n'y avait pas de solutions durables disponibles pour les quelque 500 000 internes demeurés dans des centres de transit, en dépit des efforts déployés par les autorités pour mettre en œuvre un plan de paix, de relèvement et de développement avant la fin de l'année 2009. Des combats ont éclaté entre l'armée de la RDC et les rebelles de l'Armée de résistance du Seigneur (*Lord's Resistance Army, LRA*) en décembre 2008, et depuis lors, de petits groupes de réfugiés congolais arrivent en un flot continu dans les districts ougandais de Kisoro et de Kanungu.

Des évaluations participatives entreprises par le HCR et ses partenaires dans les zones d'installation de réfugiés et de déplacés internes ont identifié des individus vulnérables, pour lesquels il était difficile de trouver des solutions durables. Les évaluations ont également mis en évidence les besoins les plus pressants dans les zones d'installation : ceux-ci avaient trait à l'eau, à l'assainissement, à l'éducation, à la santé publique, aux activités de renforcement des moyens d'existence, à l'aide en matière de protection et à la prévention de la violence sexuelle et sexiste. Les personnes présentant des vulnérabilités spécifiques avaient besoin de soins médicaux de base, d'un appui supplémentaire en matière d'études primaires et secondaires et d'une assistance juridique pour lutter contre les violences sexuelles et sexistes.



En octobre 2009, l'Ouganda a accueilli un Sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA) sur les réfugiés, les rapatriés et les déplacés en Afrique. Le thème du sommet était « *L'Union africaine relève le défi du déplacement forcé en Afrique* ». La Convention pour la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique a été adoptée à cette occasion.

Réalisations et impact

Objectifs principaux

Dans le cadre du programme annuel, le HCR avait pour objectif principal de veiller à ce que toutes les personnes en quête de protection internationale aient accès aux procédures d'asile et soient protégées du refoulement. Le Haut Commissariat entendait également assurer des interventions coordonnées au

sein du module de coordination et de gestion des camps et du module de protection, ainsi que pour la prestation de services essentiels auprès des personnes relevant de sa compétence. Ces services portaient sur les soins de santé de base, sur l'accès à l'enseignement primaire, sur la réduction de la malnutrition, sur la prévention du VIH et du sida et sur la lutte contre le paludisme. Ses autres objectifs consistaient à mettre en œuvre des projets axés sur les activités génératrices de revenus et l'agriculture pour favoriser l'autosuffisance, à rechercher des solutions durables pour tous les réfugiés et à lancer un programme pluriannuel de réhabilitation en Ouganda du Nord afin de remédier aux dégradations environnementales causées par des populations réfugiées de longue date.

Au titre du programme supplémentaire, l'objectif premier du HCR était de protéger les déplacés internes et de rechercher des solutions durables à leur situation dans le cadre du Programme de renforcement des moyens d'existence et de réhabilitation post-rapatriement, ainsi que des Plans de développement des districts ; le HCR entendait également nouer des liens efficaces avec d'autres modules et secteurs.

○ Protection et solutions

L'Ouganda a continué à faire preuve d'hospitalité vis-à-vis des réfugiés et des demandeurs d'asile. Aucun cas d'expulsion illégale n'a été signalé en 2009. Les réfugiés incarcérés ont reçu une aide juridique. La plupart des réfugiés et des demandeurs d'asile ont joui de droits civils et politiques et certains ont eu accès au marché du travail. Tous les nouveaux arrivants et réfugiés relégués ont été enregistrés. Les réfugiés ont reçu des articles non alimentaires et se sont vu en outre allouer des terrains pour pratiquer l'agriculture et construire des abris.

En coordination avec le Gouvernement et d'autres partenaires, le HCR a mené en 2009 une opération de vérification auprès des réfugiés demeurés dans le district du West Nile. Le Cabinet du Premier ministre a veillé à ce que les

postes de police des zones d'installation soient dotés d'effectifs suffisants pour maintenir l'ordre public et pour assurer la sécurité physique des réfugiés.

La délivrance de documents d'identité aux réfugiés et aux demandeurs d'asile a continué de poser un problème. Les individus dotés de besoins spécifiques et les déplacés très vulnérables qui avaient choisi de rester dans les camps ont été transférés dans des logements adaptés à leurs besoins. Ils ont également bénéficié d'une aide juridique. Le HCR a poursuivi le rapatriement librement consenti des réfugiés soudanais, ainsi que de certains réfugiés kenyans et rwandais. Les demandeurs d'asile originaires des provinces situées à l'est de la RDC ont continué à recevoir le statut de réfugié *prima facie*, en vertu de la Convention de 1969 de l'OUA.

○ Activités et assistance

Abris et autres infrastructures : après le départ des réfugiés soudanais, différentes activités ont été menées en vue de la fermeture des camps : des milliers de cabines de bain, de latrines, de fosses à déchets et de cabanes abandonnées ont notamment été détruites. Huit « banques d'outils » ont été créées au profit de déplacés internes, qui ont été formés à leur utilisation. Quarante points d'eau supplémentaires ont été construits et les membres des comités responsables de l'eau formés à leur gestion.

Activités génératrices de revenus : les communautés ont été sensibilisées à l'autonomisation des femmes ; elles ont également été formées à des activités génératrices de revenus et à un programme de microfinancement visant à améliorer les moyens de subsistance.

Appui opérationnel (aux agences) : le HCR a pris en charge les coûts opérationnels de ses partenaires, ainsi que l'entretien de leurs véhicules. Le Haut Commissariat a transporté plus de

Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	RDC	73 200	73 200	50	56
	Soudan	20 800	20 800	51	58
	Rwanda	15 700	15 700	50	58
	Somalie	8 200	8 200	46	36
	Burundi	3 800	3 800	49	57
	Érythrée	3 000	3 000	43	26
	Kenya	1 700	1 700	50	54
	Éthiopie	900	900	38	18
	Pays divers	50	50	47	40
Demandeurs d'asile	Somalie	3 500	3 500	45	34
	RDC	3 000	3 000	47	48
	Érythrée	1 600	1 600	37	16
	Rwanda	1 200	1 200	48	45
	Burundi	900	900	43	47
	Éthiopie	800	800	35	7
	Soudan	320	320	29	37
	Kenya	230	230	45	47
	Pays divers	60	60	28	23
Déplacés internes*	Ouganda	446 300	446 300	-	-
Déplacés de retour et ceux dans une situation assimilable	Ouganda	407 700	-	-	-
Réfugiés rapatriés	Pays divers	90	90	51	-
Total		993 050	585 350		

* Population de déplacés internes demeurée dans des camps et des centres de transit à la fin de l'année 2009. Ces déplacés internes relèvent toujours de la compétence du HCR, tout comme les 407 700 déplacés qui ont regagné leurs villages en 2009.

30 000 rapatriés soudanais et leurs biens depuis Arua et les zones d'installation environnantes. Il a assuré chaque mois la supervision, la coordination et le suivi des activités menées dans le cadre de la mise en œuvre des programmes.

Assainissement : les latrines et les structures d'assainissement ont été améliorées dans toutes les zones d'installation. Une action de sensibilisation menée auprès des comités de gestion sanitaire et des réunions fréquentes avec les chefs des réfugiés pour débattre de la question ont amélioré la situation sanitaire générale. Aucune épidémie liée au cadre de vie n'a été signalée dans les zones d'installation.

Assistance juridique : le HCR a offert en temps utile une aide juridique à des réfugiés et des déplacés internes. Les autorités ont été formées à une protection plus efficace des réfugiés. Les réfugiés ont été informés de leurs droits fondamentaux, ainsi que de leurs obligations essentielles.

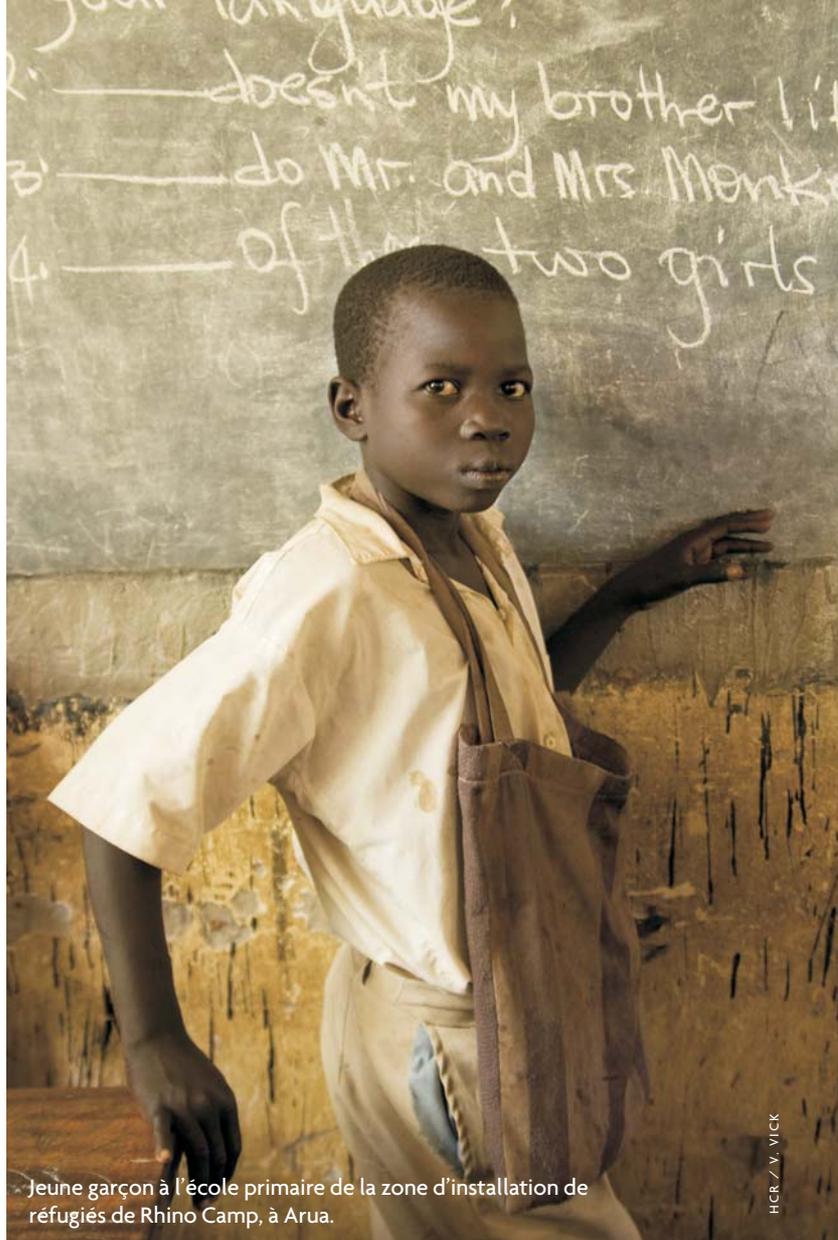
Besoins domestiques : le HCR et ses partenaires ont fabriqué quelque 1 500 fourneaux à haut rendement énergétique dans des zones d'installation de réfugiés pour réduire la dépendance à l'égard de dispositifs de cuisson plus rudimentaires. Quelque 1 880 réfugiés urbains ont bénéficié d'un accompagnement psychosocial régulier, d'indemnités de subsistance mensuelles, et d'une aide au logement.

Eau : vingt litres d'eau par personne et par jour ont été mis à disposition dans toutes les zones d'installation de réfugiés soudanais. Le nombre de personnes par trou de sonde utilisable s'élevait en moyenne à 395. Douze puits peu profonds et sept trous de sonde ont été creusés à Nakivale, de sorte que l'approvisionnement en eau est passé de 7,2 à 14 litres par personne et par jour à Nakivale et à Oruchinga. Deux villages ont été équipés de systèmes de captage de l'eau non polluée.

Éducation : dans les zones d'installation de réfugiés, tous les enfants réfugiés sont allés à l'école primaire. Cependant, le nombre d'élèves scolarisés a sensiblement baissé en raison de la poursuite de l'opération de rapatriement au Soudan. À Moyo et à Adjumani, 53 pour cent des filles étaient scolarisées. À l'heure actuelle, 33 pour cent des élèves abandonnent leurs études, principalement pour cause de rapatriement, de mariage ou de maladie. Dans les zones d'installation des réfugiés congolais, la distribution de supports pédagogiques a été améliorée, tout comme l'appui administratif. Seize écoles ont été remises en état ou bâties dans des zones d'installation de déplacés internes et sept écoles primaires des districts d'Amuria, de Katakwi et de Pader équipées en bureaux.

Production vivrière : les réfugiés ont reçu 357 kg de haricots, 132 kg de semences et 227 kg de graines d'arachide. Cinquante groupes ont été constitués pour suivre des stages pratiques d'agriculture et se former ainsi à l'utilisation et à la gestion des tracteurs à Adjumani, Moyo, Yumbe, Nyadri et Arua. Quelque 200 membres de ces groupes ont également été formés à la production de semences de qualité.

Santé : tous les réfugiés et les membres des communautés d'accueil ont eu accès à des soins médicaux de base. À Arua, le taux de malnutrition aiguë globale est passé de 5 pour cent en 2008 à 4,8 pour cent en 2009, et le taux de malnutrition aiguë sévère de 2 à 1,8 pour cent au cours de la même période.



Jeune garçon à l'école primaire de la zone d'installation de réfugiés de Rhino Camp, à Arua.

HCR / V. VICK

Services communautaires : en dépit d'une diminution des cas observés à Moyo et à Adjumani, la violence sexuelle et sexiste a continué de poser un problème grave. Dans le sud-ouest, le nombre de cas signalés a augmenté, une évolution qui pourrait être attribuée aux campagnes de sensibilisation menées auprès des personnes relevant de la compétence du HCR et à l'amélioration des mécanismes de signalement et d'intervention.

Sylviculture : l'enquête réalisée en 2008 pour obtenir des données de référence a montré que les réfugiés, de même que les ressortissants ougandais, étaient peu sensibles aux problèmes écologiques. La plupart des communautés ne voient pas le rapport entre la gestion durable des ressources naturelles et l'amélioration de leurs moyens d'existence et ont des pratiques qui provoquent une dégradation de l'environnement. Pour contrer cette tendance, ces communautés ont été formées aux économies d'énergie et à l'utilisation de techniques agricoles et sylvicoles plus rationnelles ; dans le même temps, des projets générateurs de revenus ont été mis en œuvre afin d'améliorer la situation environnementale. Dans le sud-ouest, les communautés ont bénéficié d'un appui pour gérer des pépinières ; des campagnes de sensibilisation ont mis l'accent sur la préservation des rives du lac et des zones humides, ainsi que sur la plantation d'arbres.

Transport et logistique : le HCR a aidé les réfugiés rwandais et soudanais qui rentraient dans leur pays, ainsi que les déplacés internes qui déménageaient dans d'autres régions de l'Ouganda.

○ Contraintes

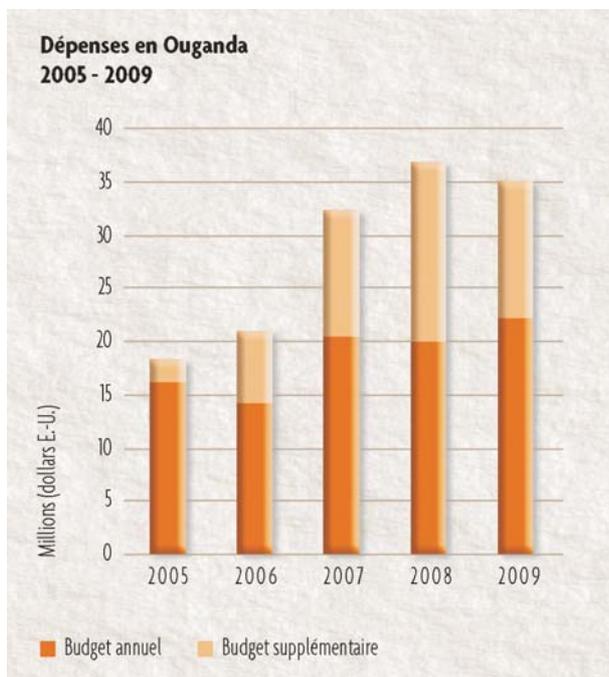
Les efforts orientés sur la conclusion d'un accord de paix entre la LRA et le Gouvernement n'ont pas abouti. Cette situation d'impasse, qui perdure, entrave la recherche de solutions pour les personnes déplacées dans le nord de l'Ouganda. Comme l'application de la loi sur les réfugiés n'a pas progressé, il est difficile pour les réfugiés de jouir pleinement de leurs droits. Dans le même temps, l'absence de politiques globales d'intégration sur place aggrave encore la situation de l'ensemble de la population réfugiée de longue date en Ouganda.

| Informations financières |

Le montant total du budget annuel et du budget supplémentaire a très sensiblement augmenté, passant de 14,5 millions de dollars E.-U. en 2004 à près de 38 millions en 2009. Cette tendance à la hausse s'explique par l'engagement du HCR auprès des déplacés internes, le rapatriement en masse de réfugiés soudanais et les efforts déployés pour répondre aux besoins des nouveaux arrivants en provenance de la RDC.

| Organisation et mise en œuvre |

Les opérations du HCR en Ouganda ont été coordonnées par la délégation de Kampala, ainsi que par trois sous-délégations établies à Arua, Gulu et Hoima. Six bureaux de terrain et trois



unités de terrain ont suivi les opérations menées sur le terrain en faveur des réfugiés et des déplacés internes. En 2009, le HCR employait 174 personnes, à savoir 24 fonctionnaires internationaux, 117 collaborateurs nationaux, quatre JEA et 29 VNU.

| Collaboration avec les partenaires |

Le HCR a participé aux activités de l'Équipe des Nations Unies dans le pays et travaillé en étroite collaboration avec des institutions onusiennes et d'autres partenaires. La délégation a pris part à la Procédure d'appels consolidés et au processus du PNUAD. En ce qui concerne l'action auprès des déplacés internes, elle a dirigé le groupe de travail sur la protection, et partagé la présidence du module de coordination des camps et de gestion des camps avec l'OIM, et celle du module des abris d'urgence avec la FICR.

| Évaluation générale |

Le HCR a rempli la plupart de ses objectifs opérationnels à l'aide des ressources disponibles, grâce à des partenariats efficaces avec le Gouvernement et d'autres acteurs humanitaires. Néanmoins, de nombreux problèmes subsistent, concernant notamment le respect des normes minimales relatives aux secteurs de la santé, de la sécurité alimentaire, de l'eau et de l'assainissement dans les camps de réfugiés.

Partenaires	
Partenaires d'exécution	
Gouvernement :	Cabinet du Premier ministre, Commission ougandaise de lutte contre le sida, Direction des services de santé (districts d'Arua et de Yumbe), Direction des services communautaires (district d'Arua), ministère des Travaux publics et des Transports, Offices de l'éducation (districts d'Arua, de Moyo, d'Adjumani et de Masindi)
ONG :	Action humanitaire africaine, Aktion Afrika Hilfe, African Development and Emergency Organization, African Initiative for Relief and Development, Agence d'aide à la coopération technique et au développement, American Refugee Committee, Arbeiter-Samariter-Bund, Association of Volunteers in International Service, BRAC Ouganda, CESVI, Comité international de secours, Conseil danois pour les réfugiés, Conseil norvégien pour les réfugiés, German Development Services, GOAL (Irlande), InterAid Uganda, Nsamizi Training Institute for Social Development, Right to Play, Samaritan's Purse, Service jésuite des réfugiés, Youth AIDS Services Association, Windle Trust Uganda
Autres :	BCAH, Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit, FAO, FNUAP, OMS, ONU-Habitat, PAM, PNUD, UNICEF
Partenaires opérationnels	
Gouvernement :	Cabinet du Premier ministre
ONG :	Action Contre la Faim, Comité international de secours, Conseil finlandais pour les réfugiés, Directorate of Community Development, German Development Services, Right to Play, Madi AIDS Control Initiative, Médecins Sans Frontières, National Lake Rescue Institute, Save the Children, Youth AIDS Service
Autres :	BCAH, HCDH, ministère de la Coopération économique et du Développement de la République fédérale d'Allemagne (BMZ), ONUSIDA, PAM, PNUD, Programme des VNU, Société ougandaise de la Croix-Rouge, UNICEF

Budget, revenus et dépenses en Ouganda (dollars E.-U.)

	Budget final	Revenus issus des contributions	Autres fonds disponibles	Total des fonds disponibles	Total des dépenses
Budget annuel	24 113 129	12 868 243	10 168 508	23 036 751	21 782 698
Déplacés internes en Ouganda - BS	10 179 658	8 049 633	1 896 212	9 945 845	9 513 508
Retour et réintégration des réfugiés soudanais et des déplacés internes - BS	3 453 375	0	2 574 026	2 574 026	2 574 026
Programme post-rapatriement en Éthiopie, au Kenya et en Ouganda - BS	3 271 028	0	624 896	624 896	624 896
Préparation et réponse liées à la grippe aviaire et humaine dans les camps - BS	80 620	21 595	59 025	80 620	80 620
Sous-total du budget supplémentaire	16 984 681	8 071 228	5 154 159	13 225 386	12 793 049
Total	41 097 810	20 939 471	15 322 667	36 262 137	34 575 747

Note: Les programmes supplémentaires n'incluent pas un coût d'appui de sept pour cent prélevé sur les contributions pour couvrir les dépenses indirectes du HCR. Les revenus issus des contributions incluent des contributions affectées au niveau du pays. Les autres fonds disponibles incluent les transferts des contributions non affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

Rapport financier sur les opérations du HCR en Ouganda (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours			Projets des années précédentes
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budgets annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	3 935 484	2 157 723	6 093 207	0
Abris et infrastructure	730 661	842 817	1 573 479	1 071 716
Activités génératrices de revenus	24 786	24 652	49 438	0
Appui opérationnel (aux agences)	1 664 413	1 685 031	3 349 443	537 257
Assainissement	168 602	6 515	175 116	16 562
Assistance juridique	1 683 323	3 237 434	4 920 756	1 282 667
Besoins domestiques	553 910	3 760	557 671	94 842
Eau	652 401	54 008	706 408	(3 591)
Éducation	1 014 407	0	1 014 407	(92 454)
Production vivrière	2 223	211 563	213 786	0
Santé et nutrition	2 841 663	118 508	2 960 171	733 685
Services communautaires	698 032	281 630	979 662	359 988
Sylviculture	387 666	0	387 666	110 639
Transport et logistique	2 701 339	2 357 513	5 058 852	(300 738)
Versements aux partenaires d'exécution	1 922 452	1 398 888	3 321 340	(3 810 572)
Sous-total des activités opérationnelles	18 981 362	12 380 040	31 361 403	0
Appui aux programmes	2 801 336	413 008	3 214 344	0
Total des dépenses	21 782 698	12 793 049	34 575 747	0

Annulation sur les dépenses des années précédentes

(61 964)

Versements aux partenaires d'exécution

Paiements effectués	11 215 098	7 642 971	18 858 068
Dépenses rapportées	(9 292 645)	(6 244 083)	(15 536 728)
Solde	1 922 452	1 398 888	3 321 340

Rapport de l'année précédente

Versements aux partenaires d'exécution			
Dû au 1 ^{er} janvier			4 567 730
Dépenses rapportées			(3 810 572)
Remboursés au HCR			(627 753)
Ajustement dû aux taux de change			65 901
Dû au 31 décembre			195 306